

L'existence incertaine de la personnalité physique

Par **Arnold225**, le 15/02/2018 à 22:26

bonjour mes chers . j'ai une incompréhension avec un cas pratique. j'ai donc véritablement besoin d'aide . merci d'avance.

Par **Xdrv**, le 16/02/2018 à 00:40

Bonjour, vous ne pensez pas qu'il y a un problème ? Vous demandez de l'aide sans dire sur quoi il faut vous aider.

De plus sachez que l'on ne vous aidera pas si vous ne démontrez pas préalablement un travail personnel

Par **Isidore Beautrelet**, le 16/02/2018 à 08:09

Bonjour



Hum, je vois je vois, le nombre 7.

Je ne sais pas ce que cela signifie mais peut-être qu'en cliquant [ici](#) vous aurez la réponse.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le 16/02/2018 à 09:15

La personnalité physique ...

Hum ... physique, physique ... elle joue dans une télé-réalité ?

Je ne connais pas cette actrice, je me fait vieux :(

Par **Arnold225**, le **17/02/2018** à **16:21**

Voici le cas pratique:

Le 31 mars 2015 , alors qu'elle se trouve dans les locaux de la société de CHOCOBI dont elle est la directrice des affaires financières , Mme Dupont entend les coups de feu nourris. Renseignements pris , elle apprend qu'il s'agit d'une attaque du >, un mouvement insurrectionnel lourdement armé , qui s'apprête à envahir la ville la plus riche du pays . Dans l'impossibilité de rejoindre son manoir sis à la > Mme Dupont s'abrite dans une pièce d'ou elle informe de son portable son époux M. Dupont . Pendant une semaine elle informe régulièrement ce derniers puis profitant d'une acalmie elle trouve refuge chez son frère dont la maison est dans quartier environnant .

Depuis lors M.Dupont et ses enfants sont dans l'angoisse étant sans nouvelle de Mme Dupont. On a pourtant retrouvé la voiture au siège de la dite société puis un autre téléphone portable.

Les biens de la familles ayant été totalement pillés M.Dupont envisage de vendre immédiatement la voiture et d'utiliser les 55 millions épargnés par le couple dans un compte ouvert au nom de l'épouse. Il souhaiterait se remarier avec Christelle .

Soulevez les problèmes juridiques et apportez-y les réponses appropriées.

CORDIALEMENT CHERS CONDISEIPLES.

Par **Xdrv**, le **17/02/2018** à **16:50**

Arnold faites un effort enfin ! Nous ne sommes pas votre bétail. Le forum est là pour vous aider, pas pour que l'on travaille à votre place. Réfléchissez et donnez nous vos réponses ! Un peu d'effort tout de même ce n'est pas comme ça que vous irez en L2

Par **Arnold225**, le **17/02/2018** à **17:06**

Nicolas Boileau dit "Avant donc d'écrire apprenez à penser". corriger votre citation elle n'est pas correcte .

Mes problème juridiques sont relativement les suivants : Quel est le régime juridique d'une personne qui abandonne son domicile conjugal ? ensuite l'abandon du domicile peut il causer la dissolution du mariage ?

MERCI .

Par **Xdrv**, le **17/02/2018** à **19:17**

Ô grand jamais corriger quelqu'un sur une subtilité quand on confond er et ez ... De plus je ne trouve nulle part la phrase construite de la façon dont vous parlez.

Visiblement vous ne faites aucun effort, j'abandonne. Arrêtez le droit c'est un conseil.

Par **LouisDD**, le **17/02/2018** à **19:52**

Salut

Vous aviez oublié de jeter la bête au trou noir.

C'est désormais chose faite.

Donc Arnold soit vous nous pondez un truc conforme à la charte, soit votre message sera clôturé.

A plus

Par **Camille**, le **17/02/2018** à **21:16**

Bonsoir,

Ben, c'est surtout qu'à la lecture du cas pratique et la suite, on aurait deux questions à poser à Arnold225 :

1°) C'est votre chargé de TD qui a pondu ce mirifique cas pratique ?

Subsidiairement : Il y a encore de la moquette dans votre amphi ou il l'a toute fumée ?

2°) Vous vous relisez, de temps en temps, avant de poster ou vous pianotez sur votre smartphone en regardant ailleurs ?

[smile17]

Dernière question : qui est Christelle ?

[smile4]